

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
11 MARS 2019
PROCÈS-VERBAL**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 11 mars 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019 et 26 février 2019
- 1.7. Adoption du règlement d'emprunt 2019-003 permettant l'acquisition et la rénovation d'un bâtiment qui servira pour un garage municipal
- 1.8. Tenue d'un registre référendaire : règlement d'emprunt 2019-003
- 1.9. Adoption du règlement 2019-002 sur la circulation des véhicules hors route sur les rues et chemins municipaux
- 1.10. Avis de motion : projet de règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage multifamilial isolé dans la zone 3-H
- 1.11. Adoption du premier projet de règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage multifamilial isolé dans la zone 3-H
- 1.12. Consultation publique sur le premier projet de règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage multifamilial isolé dans la zone 3-H
- 1.13. Nomination de M. Alain Clément : Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau Inc.
- 1.14. Modification de la résolution 2019-01-16 : transfert des fonds affectés - achat de bacs à ordures, recyclage et compost
- 1.15. Club Quad Papineau : demande de circulation sur le réseau routier municipal
- 1.16. Mandat à l'arpenteur-géomètre : bornes d'arpentage à replacer suite à des travaux pour réparer un bris d'aqueduc
- 1.17. Autorisation vente du panneau indicateur à l'aréna
- 1.18. Autorisation de signature : entente de partenariat avec La Société des établissements de plein air du Québec

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de février 2019
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 28 février 2019
- 2.3. Mandat à Me Marc Tremblay : politique concernant la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes pour les contrats publics
- 2.4. Servitech : autorisation de paiement de la facture du 28 février 2019 pour la tenue à jour des rôles d'évaluation
- 2.5. Achat de publicité : concert Chœur de Pom

3. Ressources humaines

- 3.1. Autorisation d'embauche d'une stagiaire en génie civil aux travaux publics
- 3.2. Autorisation à la direction générale d'enclencher un processus de recrutement pour un(e) employé(e) à l'accueil
- 3.3. Prolongation de probation de l'employé 01-0075

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Autorisation d'achat de sceaux et antenne cellulaire de Les compteurs Lecompte Ltée
- 4.2. Autorisation de dépenses : détection de fuite sur le réseau d'aqueduc
- 4.3. Autorisation de dépenses : entretien de vannes réductrices de pression sur les rues Henri-Bourassa et Laval
- 4.4. Autorisation de dépenses : équipement en espace clos
- 4.5. Autorisation de dépenses : enseignes de noms de rues et cônes de signalisation
- 4.6. Autorisation de dépenses : nettoyage des réseaux d'égout sanitaire et pluvial
- 4.7. Autorisation de dépenses : achat de pneus – véhicules des travaux publics
- 4.8. Autorisation de paiement : bris aqueduc rues Papineau et Henri-Bourassa
- 4.9. Démarche pour une prolongation du contrat de déneigement 2019-2020 et 2020-2021

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Dépôt des statistiques mensuelles
- 5.2. Dépôt du plan de mise en œuvre 2018 du service sécurité incendie de Papineauville en lien avec le schéma de couverture de risques incendies
- 5.3. Compétition provinciale des pompiers : autorisation de participation
- 5.4. Congrès de l'Association des chefs et enquêteurs en sécurité incendie du Québec

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats

7. Environnement

- 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur la collecte des matières résiduelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles pour les locations et la bibliothèque
- 8.2. Fête des bénévoles 2019 : budget d'activités
- 8.3. Souper de doré 2019 : budget d'activités
- 8.4. Fête Nationale : budget d'activités
- 8.5. Fête Nationale : autorisation de présenter une demande d'aide financière
- 8.6. Futur aménagement parc face à l'église : mandat pour plan d'aménagement
- 8.7. Camp de jour : lancement du processus de recrutement et embauche de moniteurs
- 8.8. Festival country de Papineauville : aide financière
- 8.9. Aménagement futur parc : mandat pour une étude de faisabilité
- 8.10. Formation en animation d'évènements pour le Coordonnateur loisirs et culture
- 8.11. Brasserie Labatt : signature d'un protocole de commandite
- 8.12. Achat d'une fleur de lys lumineuse
- 8.13. Programme accès aux plans d'eau pour la pêche récréative : autorisation de présenter une demande d'aide financière
- 8.14. Motion de félicitations : Fête d'hiver
- 8.15. Motion de félicitations : Déjeuner du Maire
- 8.16. Motion de félicitations : Anabel Ippersiel Roy

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Questions et demandes du public
- 9.2. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Était absent : Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4 absence motivée

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Hélène Bélanger était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.3 2019-03-110 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19H00 devant 2 personnes.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

1.5 2019-03-111 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et en y ajoutant le point suivant :

1.19. Mandat à Deveau Avocats afin de prendre les procédures légales pour régulariser un dossier de nuisance du matricule 2053-58-5061

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2019-03-112 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2019 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2019-03-113 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-003 PERMETTANT L'ACQUISITION ET LA RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT QUI SERVIRA POUR UN GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le règlement d'emprunt 2019-003 au montant de 602 225 \$ permettant l'acquisition et la rénovation d'un bâtiment qui servira pour un garage municipal.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2019-03-114 TENUE D'UN REGISTRE RÉFÉRENDIAIRE : RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2019-003

ATTENDU l'adoption du règlement d'emprunt 2019-003 au montant de 602,225 \$ permettant

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise la direction générale à préparer une liste référendaire pour l'ouverture du registre des personnes habiles à voter pour le règlement 2019-003.

Que ce Conseil fixe au mercredi 20 mars 2019 la date d'ouverture du registre référendaire pour le règlement d'emprunt 2019-003 et ce de 9h00 à 19h00.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

1.9 2019-03-115 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-002 SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE ET MOTONEIGE SUR LES RUES ET CHEMINS MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le règlement 2019-002 sur la circulation des véhicules hors route et motoneiges sur les rues et chemins municipaux.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2019-03-116 AVIS DE MOTION : PROJET DE RÈGLEMENT 2019-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE « MULTIFAMILIAL ISOLÉ » DANS LA ZONE 3-H

CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté le règlement de zonage 2004-03-03 le 21 juin 2004;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que toutes nouvelles constructions situées au pourtour de son noyau villageois devraient se faire avec le moins d'étalement possible;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville encourage le prolongement des rues existantes à l'article 9.1.1;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville promouvoit le développement résidentiel dans les zones où il n'entre pas en conflit avec d'autres usages à l'article 1.1.3;

CONSIDÉRANT que des constructions sont prévues dans la zone 3-H;

CONSIDÉRANT que ces constructions sont de types multifamiliaux isolées;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que l'usage multifamilial isolé doit être ajouté dans la zone 3-H;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 445 du Code municipal, tout règlement doit, sous peine de nullité, être précédé d'un avis de motion donné à une séance régulière ou spéciale précédant celle de son adoption;

Monsieur le Conseiller Laurent Clément donne avis de motion qu'à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant à ajouter un usage «multifamilial isolé» dans la grille d'usage 3-H sera adopté.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11

2019-03-117 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE « MULTIFAMILIAL ISOLÉ » DANS LA ZONE 3-H

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage « multifamilial isolé » dans la zone 3-H.

Que la municipalité de Papineauville demande un avis de conformité du présent projet de règlement auprès de la MRC Papineau.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-006

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE VISANT L'AJOUT D'UN USAGE « MULTIFAMILIAL ISOLÉ » DANS LA ZONE 3-H

CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté le règlement de zonage 2004-03-03 le 21 juin 2004;

- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que toutes nouvelles constructions situées au pourtour de son noyau villageois devraient se faire avec le moins d'étalement possible;
- CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville encourage le prolongement des rues existantes à l'article 9.1.1;
- CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la municipalité de Papineauville promouvoir le développement résidentiel dans les zones où il n'entre pas en conflit avec d'autres usages à l'article 1.1.3;
- CONSIDÉRANT que des constructions sont prévues dans la zone 3-H;
- CONSIDÉRANT que ces constructions sont de types multifamiliaux isolées;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'avis que l'usage multifamilial isolé doit être ajouté dans la zone 3-H;
- CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a dûment été donné lors de la séance du 11 mars 2019.

EN CONSÉQUENCE,

LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-006 DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE ORDONNE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 AJOUT D'UN USAGE DANS LA ZONE 3-H

Un point est ajouté dans la grille des spécifications de zonage afin de permettre l'usage « multifamilial isolé » dans la zone 3-H. Tel que montré dans la grille annexée au présent règlement et faisant partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

1.12 2019-03-118 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2019-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE « MULTIFAMILIAL ISOLÉ » DANS LA ZONE 3-H

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise la tenue d'une consultation publique sur le projet de règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 le 20 mars 2019 à 15h00 à la salle du conseil municipal.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2019-03-119 NOMINATION DE M. ALAIN CLÉMENT : CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC.

ATTENDU qu'il y lieu de nommer un représentant municipal auprès de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau Inc.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil nomme Monsieur le conseiller Alain Clément représentant municipal auprès de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau Inc.

Que ce dernier soit autorisé à siéger avec droit de parole et de vote lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme précité qui se tiendra le 19 mars 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2019-03-120 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-01-16 ACHAT DE BACS À ORDURES, RECYCLAGE ET COMPOST.

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-01-16 pour l'achat de bacs à ordures, recyclage et compost;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ladite résolution pour indiquer la provenance de la source de financement;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, modifie la résolution 2019-01-16 afin qu'un transfert des fonds affectés environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2019-03-121 CLUB QUAD PAPINEAU : DEMANDE DE CIRCULATION SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le Club Quad Papineau demande l'autorisation de circuler sur les chemins municipaux lors de la tenue de diverses activités;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le Conseil municipal de Papineauville autorise les membres du Club Quad Papineau à circuler sur le chemin Côte St-Charles entre le chemin Côte des Cascades et le 442 Côte St-Charles (cabane à sucre Brazeau).

Cette autorisation est valide pour l'activité du 23 mars 2019.

Il est entendu que la municipalité de Papineauville se réserve le droit de mettre fin à cette autorisation à tout moment si un problème devait lui être rapporté.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16 2019-03-122 MANDAT À L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE : BORNES D'ARPENTAGE À REPLACER SUITE À DES TRAVAUX POUR RÉPARER BRIS D'AQUEDUC

ATTENDU que lors des travaux de réparation d'un bris d'aqueduc sur la rue Papineau, une ou des bornes d'arpentage ont été enlevées sur un terrain privé et qu'il y a lieu de les replacer;

ATTENDU l'offre déposée par l'arpenteur-géomètre François Gauthier.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil mandate l'arpenteur-géomètre M. François Gauthier, à procéder au remplacement des bornes d'arpentage et autorise une dépenses et un déboursé au montant de 590.00\$ plus taxes pour implanter un premier repère et 135.00\$ pour les repères suivants au besoin. Les travaux devront être exécutés au printemps 2019.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : Actes notariés et arpentage.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.17 2019-03-123 AUTORISATION VENTE DU PANNEAU INDICATEUR À L'ARÉNA

ATTENDU la résolution numéro 1903-96 de la Municipalité de St-André-Avellin manifestant de l'intérêt à se procurer le panneau afficheur situé dans l'aréna de Papineauville;

ATTENDU que la municipalité de St-André-Avellin a déposé une offre à 5 000.00 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu de retirer le panneau afficheur et que les frais seront à la charge de la Municipalité de St-André-Avellin.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil accepte l'offre de la Municipalité de St-André-Avellin au montant de 5 000.00 \$ pour la vente du panneau afficheur.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.18 2019-03-124 AUTORISATION DE SIGNATURE : ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

ATTENDU que la SÉPAQ gère et exploite le Parc National de Plaisance;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville désire conclure un partenariat afin de favoriser l'accès au Parc aux résidents de notre municipalité;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville remboursera 50% de la valeur de la carte d'accès au Parc pour les résidents de Papineauville jusqu'à concurrence de 2000.00 \$;

ATTENDU que la présente entente entre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2019 pour se terminer le 31 décembre 2020;

ATTENDU que les sommes ont été prévu au budget 2019.

ATTENDU la recommandation de la direction générale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte l'entente de partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec et autorise le Maire et la Directrice générale adjointe à signer ladite entente.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé au montant maximum de 2000.\$ pour une autorisation d'accès au Parc sous forme de cartes annuelles parc ou réseau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70120-494 : Cotisation et abonnement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.19

2019-03-125 MANDAT AU CABINET DEVEAU AVOCATS AFIN DE PRENDRE LES PROCÉDURES LÉGALES POUR RÉGULARISER UN DOSSIER DE NUISANCE DU MATRICULE 2053-58-5061

ATTENDU que le propriétaire a été contacté à plusieurs reprises;

ATTENDU que le propriétaire de l'immeuble s'était engagé à rendre la propriété conforme;

ATTENDU que des procédures judiciaires ont été entreprises concernant la propriété;

ATTENDU que des constats d'infractions ont été envoyé au propriétaire des lieux;

ATTENDU qu'aucune amélioration n'a été effectuée depuis 1996 en lien avec l'immeuble mentionné en titre;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil municipal mandate le cabinet Deveau Avocats afin d'entreprendre toutes les démarches légales nécessaires et, le cas échéant, d'instituer toutes les procédures judiciaires qui s'imposent devant la cour supérieure aux fins d'obtenir les ordonnances requises, le tout pour s'assurer que la propriété ayant comme matricule 2053-58-5061, soit conforme aux règlements d'urbanisme et à tout autre règlement applicable.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé maximal de 5000.00\$ pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-12000-412 : Services juridiques

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 2019-03-126 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 28 février 2019 pour un montant total de 32 375.73 \$ comprenant les chèques numéros 13477 à 13500.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 28 février 2019 au montant de 203 743.92 \$ comprenant les dépôts directs numéros 501784 à 501822.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 28 février 2019 au montant de 88 813.56 \$ comprenant les prélèvements numéros à 3777 à 3839.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 28 février 2019 au montant de 77 237.47 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 65 451.55 \$ jusqu'au 28 février 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2019-03-127 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 28 FÉVRIER 2019

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 28 février 2019 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (22.23 %) et d'investissement au 28 février 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2019-03-128 MANDAT À ME MARC TREMBLAY DU CABINET DEVEAU AVOCAT: POLITIQUE CONCERNANT LA PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES POUR LES CONTRATS PUBLICS

ATTENDU que ce conseil juge opportun d'adopter une politique concernant la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes pour les contrats publics;

ATTENDU que cette politique doit entrer en vigueur le 25 mai 2019;

ATTENDU l'offre déposée par Me Marc Tremblay, Avocat.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise une dépenses et un déboursé au montant de 500.00\$ plus taxes pour la préparation d'une politique concernant la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes pour les contrats publics.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2019-03-129 SERVITECH : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DU 28 FÉVRIER 2019 POUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

ATTENDU la réception de la facture 36536 de la firme Servitech Inc. pour la tenue à jour des rôles d'évaluation en date du 28 février 2019;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 3881.37 \$ taxes incluses pour le paiement de la facture 36536 de la firme Servitech Inc. pour la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 15000 417 : Évaluation municipale.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2019-03-130 ACHAT DE PUBLICITÉ : CONCERT CHŒUR DE POM

ATTENDU que l'organisme Chœur de Pomme présentera un concert le 4 mai 2019 à l'auditorium Louis-Joseph-Papineau;

ATTENDU que l'organisme désire un appui pour une demande de publicité dans le programme souvenir;

ATTENDU la recommandation de la direction générale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 60.00\$ pour l'achat de publicité dans le programme souvenir.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-11000-341 Publicité et information

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2019-03-131 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UNE STAGIAIRE EN GÉNIE CIVIL AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU que la municipalité a procédé à une entrevue quant à l'embauche d'une stagiaire aux travaux publics;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, procède à l'embauche de Mme Stéphanie Champagne, stagiaire aux services des travaux publics pour la période estivale 2019 soit de mai et août.

Que les conditions salariales et d'embauche soient telles que discutées lors de l'entrevue.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2019-03-132 AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE D'ENCLENCHER UN PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR UN(E) EMPLOYÉ(E) À L'ACCUEIL

ATTENDU l'absence de la directrice générale pour une période indéterminée;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une personne à l'accueil 24 heures semaine.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil autorise la direction générale à enclencher un processus devant mener à l'embauche d'un/d'une préposé(e) à l'accueil.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2019-03-133 AUTORISATION DE PROLONGATION DE PROBATION DE L'EMPLOYÉ 01-0075

ATTENDU la résolution numéro 2018-05-176;

ATTENDU qu'un contrat de travail a été signé avec l'employé 01-0075 et que trois rencontres formelles devront être tenues avec la direction générale afin d'évaluer le travail accompli;

ATTENDU que deux rencontres ont eu lieu;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise une prolongation de la période de probation jusqu'au 24 juin 2019 et qu'une troisième rencontre soit prévue avant la fin de sa probation.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2019-03-134 AUTORISATION D'ACHAT DE SCEAUX ET FOURNITURES DE LES COMPTEURS LECOMPTE LTÉE

ATTENDU qu'il y a lieu d'acquérir des sceaux ainsi que la fourniture nécessaire à l'installation de ceux-ci pour le scellement des compteurs d'eau;

ATTENDU qu'un essai d'une antenne cellulaire servant à lire et transmettre les données d'un compteur sera effectué;

ATTENDU la recommandation du Directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant de 629.43 taxes incluses à la compagnie Les compteurs Lecompte Ltée pour l'achat d'un sceau en plastique numérique ainsi que la fourniture nécessaire à l'installation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 642 : Compteurs d'eau.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2

2019-03-135 AUTORISATION DE DÉPENSES : DÉTECTION DE FUITES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

ATTENDU que la détection de fuite est fortement recommandée par le MDDELCC dans leur guide de bonnes pratiques d'exploitation des installations de distribution d'eau potable;

ATTENDU que la détection de fuite effectuée en 2018 a relevé plusieurs fuites qui ont tous été colmatées depuis;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour effectuer la détection de fuite sur la longueur de notre réseau d'aqueduc sous pression;

| | |
|--------------------|-------------------------|
| Distribution Cobra | 3 220,00\$ avant taxes. |
| AquaData | 3 975,00\$ avant taxes. |

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant de 3 220,00\$ plus taxes à Distribution Cobra pour effectuer la détection de fuite.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 411 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3

2019-03-136 AUTORISATION DE DÉPENSES : ENTRETIEN DE VANNES RÉDUCTRICES DE PRESSION SUR LES RUES HENRI-BOURASSA ET LAVAL

ATTENDU que l'entretien préventif de nos équipements doit être privilégié en tout temps;

ATTENDU que le fabricant suggère la vérification et l'entretien annuel de ces valves;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la réception de la soumission suivante pour effectuer l'entretien et la réparation de deux vannes réductrices de pression, soit ;

Les contrôles PROVAN et associés Inc. 2 506,48\$ plus taxes;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant d'au plus 3 500,00\$ plus taxes à Les contrôles PROVAN et associés Inc. pour l'entretien et la réparation de deux vannes réductrices de pression.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 526 : Ent/rép. machineries et équipements.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 2019-03-137 AUTORISATION DE DÉPENSES : ÉQUIPEMENT EN ESPACE CLOS

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour divers équipements servant à travailler sécuritairement dans les espaces clos de la municipalité, soient;

| | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Riobec sécurité Inc | 4 071,00\$ avant taxes. |
| Brébeuf Mécanique de procédé Inc. | 6 888,00\$ avant taxes. |

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant de 4 071,00\$ plus taxes à Riobec sécurité Inc. pour l'achat de divers équipements d'espace clos.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Entretien et Réparation – Conduites eaux usées.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2019-03-138 AUTORISATION DE DÉPENSES : ENSEIGNES DE NOMS DE RUES ET CÔNES DE SIGNALISATION

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour diverses enseignes de signalisation permanentes soient;

| | |
|---------------------|------------------------|
| Signal Service Inc. | 1 297,50\$ plus taxes. |
| Martech Inc. | 1 431,50\$ plus taxes. |

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant de 1 297,50\$ plus taxes à Signal Services Inc. pour l'achat de diverses enseignes de signalisation permanentes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 35500 649 :
Plaque de rues, Signalisations.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.6 2019-03-139 AUTORISATION DE DÉPENSES : NETTOYAGE DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage préventif des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage deux fois par année;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour effectuer le nettoyage des réseaux d'égout sanitaire et pluviaux, soit ;

Environnement et pompages Cadieux - 175,00\$/hre
transport applicable et 10% de surcharge de carburant,
plus taxes :

Beaugard Environnement - 247,00\$/hre plus taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant maximal de 39,000\$ taxes incluses pour 2 nettoyages (printemps et automne) à Environnement et pompages Cadieux.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 :
Entretien et réparation – Conduite d'eaux usées ainsi que 02 41500 521 :
Entretien et réparation – réseaux pluviaux.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.7 2019-03-140 AUTORISATION DE DÉPENSES : ACHAT DE PNEUS – VÉHICULES DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour l'achat de 8 pneus 245/70R17 pour véhicule F-150, soit;

Serge Mécanique Inc. 1 719,12\$ plus taxes.

Les Pneus Robert Bernard Ltée. 1 573,60\$ plus taxes.

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour l'achat de 6 pneus 265/70R17 pour véhicule F-350, soit;

Mécanique Christian Leclair 1 332,76\$ plus taxes

Les Pneus Robert Bernard Ltée 1 427,10\$ plus taxes

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour l'achat de 4 pneus 245/75R16 pour véhicule Silverado, soit;

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Serge Mécanique Inc. | 682,00\$ plus taxes |
| Les Pneus Robert Bernard Ltée. | 778,40\$ plus taxes |

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé au montant de 1 573,60\$ plus taxes à Les Pneus Robert Bernard Ltée, 1 332,76\$ plus taxes à Mécanique Christian Leclair ainsi que 682,00\$ plus taxes chez Serge Mécanique Inc. pour l'achat de pneus.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 525 : Entretien et réparation – véhicules.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.8 2019-03-141 AUTORISATION DE PAIEMENT : BRIS D'AQUEDUC RUE PAPINEAU ET RUE HENRI-BOURASSA

ATTENDU la réception de la facture numéro 407 au montant de 2 152.89 \$ taxes incluses de la compagnie Excavation Séguin Lafleur pour le paiement d'un bris d'aqueduc sur la rue Henri-Bourassa en date du 5 février 2019;

ATTENDU la réception de la facture numéro 408 au montant de 5 467.57 \$ taxes incluses de la compagnie Excavation Séguin Lafleur pour le paiement d'un bris d'aqueduc sur la rue Papineau en date du 13 février 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 7 729.69 \$ taxes incluses à la compagnie Excavation Séguin Lafleur pour la réparation des bris d'aqueduc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparation Conduites d'aqueduc.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.9 2019-03-142 DÉMARCHE POUR UNE PROLONGATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2019-2020 ET 2020-2021

ATTENDU que le contrat de déneigement prendra fin le 1^{er} juin 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, autorise le directeur des travaux publics à entreprendre les démarches nécessaires permettant de mener à la signature du renouvellement du contrat de service pour le déneigement des rues, routes et trottoirs de la

municipalité, pour une période additionnelle de 2 ans tel que prévu à l'article 7 du cahier de charge.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2019-03-143 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES

Le service de sécurité incendie a été requis à 14 occasions durant le mois de février 2019 pour des interventions en accident de la route, combat incendie et entraide pour d'autres municipalités.

5.2 2019-03-144 DÉPÔT DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2018 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE PAPINEAUVILLE EN LIEN AVEC LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIES

Le Conseil municipal prend acte du dépôt du plan de mise en œuvre 2018 de la municipalité de Papineauville le tout conformément au schéma de couverture de risques incendies de la MRC Papineau.

5.3 2019-03-145 COMPÉTITION PROVINCIALE DES POMPIERS : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU la 27^e édition de la compétition provinciale des pompiers qui se tiendra à Thurso du 29 juin au 1^{er} juillet 2019;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur du service de sécurité incendie, autorise l'inscription de la brigade incendie de Papineauville à la 27^e édition de la compétition provinciale des pompiers qui se tiendra à Thurso.

Qu'une dépense et un déboursé au montant de 400\$ soit autorisé pour les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation et perfectionnement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.4 2019-03-146 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS ET ENQUÊTEURS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

ATTENDU le congrès des chefs en sécurité incendie se déroulera à Charlevoix du 17 au 21 mai 2019 et que les frais d'inscription sont de 595.00\$ plus taxes incluant quelques repas;

ATTENDU le congrès des enquêteurs en sécurité incendie se déroulera à Drummondville les 14 et 15 juin 2019 et que les frais d'inscription sont de 325.00\$ plus taxes;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé 595.00\$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des chefs en sécurité incendie qui se déroulera du 17 au 21 mai 2019.

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 325.00\$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des enquêteurs en sécurité incendie qui se déroulera les 14 et 15 juin 2019.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à mêmes les postes budgétaires 02 22000 454 : Formation et perfectionnement et 02 22000 310 : Frais de déplacement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2019-03-147 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

| Permis et certificats | Février 2019 | Annuelle |
|------------------------|--------------|----------|
| Animaux domestiques | 3 | |
| Rénovation | 1 | |
| Affichage et enseignes | 1 | |
| Changement d'usage | 1 | |
| Démolition | 1 | |

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2019-03-148 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES 2019 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

| Municipalité de Papineauville | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---------|-------------------|--------|-------------------|--------|-------------------|-----------|-------------------|--------|-------------------|--------|-------------------|------------|-------------------|--------|-------------------|--------|-------------------|--------------------------------|--------------|--------------|
| Gestion des matières résiduelles 2019 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Période | Déchets | | | | | | Recyclage | | | | | | Compostage | | | | | | Déchets, Recyclage, Compostage | | |
| | 2019 | | 2018 | | 2017 | | 2019 | | 2018 | | 2017 | | 2019 | | 2018 | | 2017 | | 2019 | 2018 | 2017 |
| | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Tonnes | % Résidus générés | Total Tonnes | Total Tonnes | Total Tonnes |
| Janvier | 41.36 | 50% | 42.96 | 47% | 46.61 | 48% | 27.98 | 34% | 27.43 | 30% | 28.61 | 30% | 12.62 | 15% | 21.19 | 23% | 21.30 | 22% | 81.96 | 91.58 | 96.52 |

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2019-03-149 DÉPÔT DES STATISTIQUES POUR LES LOCATIONS MENSUELLES DES PLATEAUX ET LA BIBLIOTHÈQUE

| Statistique bibliothèque février 2019 | |
|--|-----|
| Nouveaux abonnés | 3 |
| Prêt de livre numérique | 38 |
| Abonnements actifs | 546 |
| Prêt régulier | 825 |
| Jours d'ouverture incluant les samedis | 20 |
| Centre communautaire | |

| | |
|---|------------|
| Scolaire | 22 heures |
| Gymnastique, badminton, hockey cosom, tennis | 47 heures |
| Évènements | 3 |
| Ancienne Mairie | |
| Location | 9.5 heures |
| Organismes | 29 heures |
| Réunion | 18 heures |

8.2 2019-03-150 FÊTE DES BÉNÉVOLES 2019 : BUDGET D'ACTIVITÉS

- ATTENDU la tenue d'une soirée le 12 avril prochain pour remercier les bénévoles de Papineauville;
- ATTENDU que des achats doivent être faits d'avance;
- ATTENDU qu'une somme de 3 000.00\$ a été prévue au budget 2019 à cet effet;
- ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 3 000.00\$ pour la tenue de la fête des bénévoles.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70295 996 : Fête des bénévoles

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2019-03-151 SOUPER DE DORÉ 2019 : BUDGET D'ACTIVITÉS

- ATTENDU que la municipalité tiendra son souper de doré annuel samedi le 4 mai 2019 ;
- ATTENDU que des achats doivent être faits d'avance ;
- ATTENDU qu'une somme de 4000.00 \$ a été prévue au budget 2019 à cet effet ;
- ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Gagnon

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 4000.00 \$ pour la tenue du souper de doré.

Les sommes à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70175 690 : Souper de doré

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2019-03-152 FÊTE NATIONALE : BUDGET D'ACTIVITÉS

- ATTENDU que la municipalité tiendra son activité annuelle dans le cadre de la Fête Nationale du Québec ;

ATTENDU que certains dépôts et achats doivent être faits à l'avance;

ATTENDU qu'une somme de 6000.00\$ a été prévue au budget 2019 à cet effet;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 6000.00\$ pour la tenue des activités reliées à la Fête Nationale du Québec.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70296 996 : St-Jean-Baptiste

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2019-03-153 FÊTE NATIONALE : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que la municipalité tiendra des activités pour la Fête Nationale du Québec les 23 et 24 juin prochain;

ATTENDU qu'un programme d'aide financière via le gouvernement du Québec est disponible;

ATTENDU la recommandation de la direction générale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise M. Patrick Chartrand, coordonnateur loisirs et culture, à déposer une demande d'aide financière pour la Fête Nationale du Québec au nom de la municipalité de Papineauville.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2019-03-154 FUTUR AMÉNAGEMENT PARC FACE À L'ÉGLISE : MANDAT POUR PLAN D'AMÉNAGEMENT

ATTENDU le désir de la municipalité de procéder à un aménagement au parc devant l'église;

ATTENDU qu'un plan d'aménagement pour ce type de projet est nécessaire à la réussite de ce projet;

ATTENDU les soumissions reçues :

| | |
|--------------------------|------------------------|
| Denis Massie Architecte | 6 750.00 \$ plus taxes |
| Jean Dallaire Architecte | 6 000.00 \$ plus taxes |

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'embauche de la firme Jean Dallaire Architecte pour préparer un plan d'aménagement complet du parc devant l'église et autorise une dépense et un déboursé au montant de 6 000.00 \$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds seront pris dans le poste budgétaire :23 08007 000 : Aménagement des parcs.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2019-03-155 CAMP DE JOUR : LANCEMENT DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT ET EMBAUCHE DE MONITEURS

ATTENDU le besoin d'embaucher des moniteurs pour le camp de jour 2019;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs, culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'embauche de Mme Valérie Sauvé à titre de monitrice en cheffe pour le camp de jour 2019.

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'embauche de Mme Kyana Bélanger, Léa-Maude Desforges, Marie-France Lefebvre et Jonathan Legault au poste de monitrices et moniteur pour le camp de jour 2019.

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise la direction générale à enclencher un processus de recrutement pour combler 1 poste d'accompagnateur pour enfant handicapé lors du camp de jour 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.8 2019-03-156 FESTIVAL COUNTRY DE PAPINEAUVILLE : AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la tenue de la première édition du festival country de Papineauville en Août 2019;

ATTENDU que dans le protocole d'entente, il est mentionné que la municipalité de Papineauville offrira une contribution financière au montant de 3 000.00 \$;

ATTENDU que le festival doit procéder à certains dépôts concernant la venue d'artistes;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs, culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé pour une contribution financière de 3 000.00 \$ à l'organisation du festival country de Papineauville.

Les fonds seront pris dans le poste budgétaire 02 70299 998 : Festival Country

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.9 2019-03-157 AMÉNAGEMENT FUTUR PARC : MANDAT POUR PLAN D'AMÉNAGEMENT

ATTENDU que la municipalité veut procéder à l'aménagement d'un futur parc comprenant notamment une patinoire extérieure et des jeux d'eau;

- ATTENDU qu'un plan d'aménagement est nécessaire à la réussite de ce projet;
- ATTENDU la soumission de Jean Dallaire Architectes au montant de 12 160.00 \$ plus taxes pour un plan d'aménagement;
- ATTENDU la soumission de CIMA+ pour le service d'ingénierie au montant de 14 000.00 \$ plus taxes;
- ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs, culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, mandate la compagnie Jean Dallaire, Architectes, à préparer un plan d'aménagement pour le futur parc et autorise une dépense et un déboursé au montant de 12 160.00 \$ plus taxes pour ce faire.

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, mandate la firme CIMA+ pour leurs services d'ingénierie et autorise une dépense et un déboursé au montant de 14 000.00 \$ plus taxes pour ce faire.

Le tout est conditionnel à l'acquisition du terrain numéro de lot 6 283 946 tel qu'indiqué au plan projet d'opération cadastrale.

Les fonds seront pris dans le poste budgétaire 23 08007 000 : Aménagement des parcs.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.10

2019-03-158 FORMATION EN ANIMATION D'ÉVÈNEMENTS POUR LE COORDONNATEUR LOISIRS ET CULTURE

- ATTENDU le nombre élevé d'événements demandant une animation;
- ATTENDU qu'une formation est offerte au Cégep de l'Outaouais par l'École Nationale de l'humour en animation d'événements;
- ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé au montant de 159.00 \$ plus taxes pour une formation en animation d'événements qui aura lieu le samedi le 30 mars.

Que le temps et le kilométrage soient au frais du coordonnateur loisirs et culture.

Les fonds seront pris dans le poste budgétaire 02 70120 454 : Formation et Perfectionnement

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.11

2019-03-159 BRASSERIE LABATT : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE COMMANDITE

- ATTENDU que la Brasserie Labatt propose un protocole de commandite permettant d'obtenir leurs produits à moindre coût;
- ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise monsieur Patrick Chartrand à signer un contrat de commandite pour les années 2019-2020 avec la brasserie Labatt pour une réduction de prix sur les caisses de bière.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.12

2019-03-160 ACHAT D'UNE FLEUR DE LYS LUMINEUSE

ATTENDU la décoration possible de l'amphithéâtre du parc Henri-Bourassa;

ATTENDU la possibilité d'une thématique Fête Nationale;

ATTENDU les soumissions reçues :

| | |
|----------------------|----------------------|
| Leblanc Illumination | 504.00 \$ plus taxes |
| Groupe Artea | 946.68 \$ plus taxes |

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé au montant de 504.00\$ plus taxes pour l'achat d'une fleur de lys lumineuse chez Leblanc Illumination.

Les fonds seront pris dans le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien et réparations Parcs et embellissement.

Qu'un transfert des fonds réservés parcs et terrain de jeux soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.13

2019-03-161 PROGRAMME ACCÈS AUX PLANS D'EAU POUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU un appel de projets du programme accès aux plans d'eau pour la pêche récréative;

ATTENDU que la municipalité désire aménager un terrain près de la piste cyclable pour attirer davantage d'adeptes de pêche;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise M. Patrick Chartrand à remplir une demande d'aide financière au programme accès aux plans d'eau pour la pêche récréative afin de pouvoir aller chercher un financement de 40% pour le projet d'aménagement d'une péninsule pour la pêche.

Que ce Conseil s'engage, par le fait même, à déboursier 60% des coûts reliés au projet.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.14 2019-03-162 MOTION DE FÉLICITATIONS : FÊTE D'HIVER

ATTENDU la tenue de la fête d'hiver les 22,23 et 24 février 2019;

Monsieur le conseiller Daniel Malo donne motion de félicitations à la Corporation des loisirs de Papineauville et à Prévention César Petite-Nation pour le succès de cette édition de la fête d'hiver.

8.15 2019-03-163 MOTION DE FÉLICITATIONS : DÉJEUNER DU MAIRE

M. le conseiller Laurent Clément donne motion de félicitations aux bénévoles de la Corporation des loisirs de Papineauville, aux membres de prévention CÉSAR Petite-Nation ainsi qu'aux élus pour le succès du déjeuner du maire qui s'est tenu le 24 février 2019.

8.16 2019-03-164 MOTION DE FÉLICITATIONS : ATHLÈTE JEUX DU QUÉBEC

ATTENDU la participation de Mlle Anabel Ippersiel-Roy, 12 ans, de Papineauville à la finale des Jeux du Québec en patinage artistique;

ATTENDU que Mlle Ippersiel-Roy a terminé 13^e sur 39 patineuses.

M. le conseiller Jean-Yves Carrière donne motion de félicitations à Mlle Anabel Ippersiel-Roy pour sa participation au Jeux du Québec ainsi que son meilleur pointage à vie en compétition dans la discipline du patinage artistique.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1. QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.2. 2019-03-165 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 19h45.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11 mars 2019

Hélène Bélanger
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 11 mars 2019.

Christian Beauchamp
Maire